



MAIRIE DE NANTERRE
Centre Communal d'Action Sociale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

092-269200465-20240215-01_CA15022024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2024

Affichage : 15/02/2024

Compte-rendu analytique des délibérations adoptées par le Conseil d'Administration lors de sa séance du jeudi 7 décembre 2023

Le jeudi sept décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, convoqué le vendredi premier décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de Madame Caroline COR Vice-Présidente du Conseil d'Administration et adjointe au Maire déléguée à l'action sociale.

Étaient présents :

Mme Caroline COR, Mme Sylvie BRASSENS, Mme Marie-José CATTIN, Mme Yvette ISAMBERT et Mme Sylvie SANCHEZ, M. Jean-Luc JATHIERES, M. Xavier ROUSSEAU, M. Mamadou DIALLO.

Excusé(s):

M. Raphaël ADAM, Mme Rachel Feza KASHEMA, Mme Mérieme FAKED, M. Kenzy GAUTHERIOT, Mme Samia SAIDJ, Mme Hélène MATOUK et Mme Anne-Marie GAUTHIER-BERENDES.

LE CONSEIL,

DÉSIGNE Madame Marianne LE BLEVEC comme secrétaire de séance.

~~~~~

1. **APPROUVE** le compte rendu analytique des délibérations adoptées par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lors de sa séance du 30 octobre 2023.

*A l'unanimité des votes exprimés*

~~~~~

2. **APPROUVE** la Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2023 du Service Maintien A Domicile (SAD) – budget annexe du C.C.A.S.

A l'unanimité des votes exprimés

~~~~~

3. **APPROUVE** la Décision Modificative n°3 au Budget Primitif 2023 du Centre Local d'Information gérontologique et de Coordination (CLIC) – budget annexe du C.C.A.S.

*A l'unanimité des votes exprimés*

~~~~~

4. **APPROUVE** la Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nanterre.

A l'unanimité des votes exprimés

~~~~~



5. APPROUVE l'ouverture anticipée des crédits d'investissement au Budget 2024 - Budget principal du CCAS.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖

6. APPROUVE les règles et des durées d'amortissement en application du référentiel comptable M57.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖

7. APPROUVE les adhésions 2024 du Centre Communal d'Action Sociale aux associations suivantes : Cultures du cœur, RADYA – Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL, Souffleurs d'images (MH), Fédération des Centres Sociaux, UNCASS, Agence Autonomy 78-92.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖

8. APPROUVE le renouvellement de la convention entre le CCAS et le Centre d'Information et de Gestion (CIG) concernant la santé au travail et la prévention des risques professionnels, à compter du 1er janvier 2024.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖

9. APPROUVE la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre du financement de l'action Accompagnement Social lié au Logement menée par le C.C.A.S. de Nanterre au titre de l'exercice 2024.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖

10. APPROUVE la demande de subvention auprès de la Mission Sécurité du Conseil départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre du Programme de Réussite Educative, pour l'année 2024.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖

11. APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre du Programme de Réussite éducative, pour l'année 2024.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖

12. APPROUVE les deux demandes de subvention à l'Etat dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) en matière de prévention et d'accompagnement de la rupture et de l'exclusion sociale et scolaire des collégiens dans le cadre du Programme de Réussite Educative, pour l'année 2024.

*A l'unanimité des votes exprimés*

❖❖❖❖❖❖



13. APPROUVE la convention de partenariat entre le CCAS de Nanterre et les Maisons de retraite de Nanterre pour la prise en charge de frais de transport adapté au profit des résidents des EHPAD de Nanterre, pour l'année 2024.

*A l'unanimité des votes exprimés*

~~~~~

14. APPROUVE la revalorisation de la politique tarifaire pour les prestations séniors du CCAS à compter du 1er janvier 2024.

A l'unanimité des votes exprimés

~~~~~

15. APPROUVE le nouveau mode de calcul de l'aide municipale aux retraités nanterriens à compter du 1er janvier 2024, et la mise à jour du règlement intérieur des aides sociales et facultatives du CCAS suite à une modification page 8.

*A l'unanimité des votes exprimés*

~~~~~

16. APPROUVE les conventions dans le cadre de l'alliance nanterrienne pour une alimentation durable et de qualité, pour l'année 2023-2024.

A l'unanimité des votes exprimés

~~~~~

17. APPROUVE la subvention exceptionnelle par l'Agence Régionale de la Santé en direction du Service Maintien A Domicile du CCAS, dans le cadre du fond d'urgence.

*A l'unanimité des votes exprimés*

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

La prochaine séance sera fixée le 15 février 2024 à 18h00.

POUR EXTRAIT CONFORME
Nanterre, le 15 février 2024

Par délégation

Caroline COR
Vice-Présidente du C.C.A.S.

